

TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT 2026-2027

Cursus

Prise en compte du quotient familial CAF, se référer au tableau ci-dessous

Cours	Domiciliés à Aubervilliers-La Courneuve	Domiciliés hors Aubervilliers-La Courneuve
Initiation danse, Éveil danse, Ateliers théâtre enfants	91 € à 238 € max. + 25 € de frais de dossier par famille	238 € + 25 € de frais de dossier par famille
Cycles Probatoire, 1, 2, 3 Parcours personnalisé (Instrument, voix, danse, théâtre)	91 € à 1 142 € + 25 € de frais de dossier par famille	1 142 € + 25 € de frais de dossier par famille
CPDN - Cycle Préparatoire au Diplôme National Toutes disciplines	443 € à 1 220 € + 25 € de frais de dossier par famille	1 220 € + 25 € de frais de dossier par famille
CPES - Cycle Préparatoire à l'Enseignement supérieur	443 € à 1 220 € + 25 € de frais de dossier par famille	
Création / Culture musicale Hors CPDN FM, Écriture, Orchestration, Histoire de la musique, Analyse, MAO, Acoustique Musicale, Composition (+ Improvisation en complément de ces disciplines)	91 € à 594 € max. + 25 € de frais de dossier par famille (pour 1 ou plusieurs de ces disciplines)	594 € + 25 € de frais de dossier par famille (pour 1 ou plusieurs de ces disciplines)

Hors cursus

Tarif unique

PRATIQUES COLLECTIVES SEULES / ATELIERS Grand Chœur, Formation musicale adulte niveaux 1 et 2, Atelier adulte de musique baroque, Atelier de musiques traditionnelles, Atelier de direction de chœur, Atelier d'improvisation, Atelier de composition, Orchestre, Musique de Chambre	178 € + 25 € de frais de dossier par famille (pour une ou plusieurs de ces activités)
P3A2i - Parcours d'Accueil Artistique Adapté pour l'Inclusion et l'Intégration (anciennement Autismus)	131 € + 25 € de frais de dossier par famille

Tableau d'application du quotient familial CAF

Cycles 1-2-3 et parcours personnalisé : Pour les familles et élèves domiciliés à Aubervilliers ou La Courneuve ;
CPDN : Pour les familles et élèves domiciliés à Aubervilliers ou La Courneuve ;
CPES : Pour l'ensemble des élèves.

2026-2027			
Tranches	Quotient familial (CAF)	Cycles 1,2,3 et parcours personnalisé	CPDN et CPES
1	0 à 576	91 €	443 €
2	577 à 683	131 €	
3	684 à 898	190 €	
4	899 à 1006	238 €	
5	1007 à 1081	280 €	
6	1082 à 1349	350 €	
7	1350 à 1579	417 €	
8	1580 à 1841	499 €	535 €
9	1842 à 2249	594 €	634 €
10	2250 à 3116	829 €	887 €
11	3117 et plus	1 142 €	1 220 €

Classes à horaires aménagés

- CHAM Péri, Politzer, Vilar : exonération des droits d'inscription
- CHAM/CHAD Diderot : exonération des droits d'inscription et mise à disposition gratuite des instruments

Classes Ambition Musique et Arts au lycée Henri Wallon

- Exonération des droits d'inscription

Tarifs réduits

- **Familles** : application d'une réduction de 15 % du tarif de base pour le 2^{ème} membre de la même famille, et de 35 % du tarif de base à partir du 3^{ème} membre de la famille, sauf en matière de tarif « pratiques collectives seules ».
- **Familles** : Exonération des frais de dossier dès le 2^{ème} membre de la famille

Location d'instrument

Possibilité de louer un instrument en fonction des disponibilités (sauf piano, guitare, orgue) au CRR 93 pour les débutants et éventuellement pour les élèves de 2^{ème} année. Tarif : 139 € pour l'année - 46,33 € pour 1 trimestre.

Concours d'entrée

68 € non remboursables (déduits des droits d'inscription en cas d'admission).

Acompte forfaitaire sur les droits d'inscription en CPES : 100 €

Un acompte forfaitaire non remboursable sur les droits d'inscription est demandé dès la notification de l'admission en cursus CPES. Une attestation de préinscription est alors délivrée par l'administration du CRR 93 Jack Ralite. Cet acompte forfaitaire ainsi que les droits d'inscription au concours d'entrée sont déduits des droits d'inscription dus pour l'année. En cas de non-versement, le candidat est informé que sa place n'est pas maintenue en CPES. L'inscription définitive doit être effectuée selon le calendrier affiché, avant le début des cours.

En cas d'abandon ou de radiation

En cas d'arrêt dans les 4 semaines après le début des cours, les familles peuvent demander le remboursement des droits d'inscription. Les frais de dossier de 25€ restent dus. **La demande doit être formulée par courrier** auprès de la Direction du CRR 93. **Passé ce délai, le montant des droits d'inscription reste dû en totalité.**

L'inscription au CRR 93 Jack Ralite n'est définitive qu'après le paiement des droits d'inscription. Ils se règlent sur place, lors de l'inscription, par chèque bancaire à l'ordre de EPCC CRR 93 Jack Ralite, par prélèvement (fournir un RIB) ou en ligne sur l'extranet du CRR 93. Les droits d'inscription sont annuels mais peuvent être réglés en plusieurs fois.

Les documents à présenter sont :

- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Attestation de quotient familial CAF datant de moins de 3 mois. À défaut, avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025.
- Un RIB (Relevé d'identité bancaire) format IBAN BIC pour le règlement par prélèvement.

En l'absence de justificatif du quotient familial, le tarif appliqué par défaut est le tarif maximum soit 1 142 € pour les cycles 1.2.3 et parcours personnalisé ou 1 220 € pour le cycle spécialisé et le CPES.